

# BREVES DE THIL

N° 105  
Sep - Oct 2013

## SOMMAIRE

1 Edito

2 Actu municipale

4 Schéma directeur et plan...

6 L'actu de la CCMP

7 Culture et Loisirs

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15  
mardi de 08h30 à 11h15  
jeudi de 13h30 à 16h15  
vendredi de 14h00 à 18h  
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : [mairie.thil@thil.fr](mailto:mairie.thil@thil.fr)

[hgauthier@thil.fr](mailto:hgauthier@thil.fr)

## EDITO

Madame, Monsieur,

L'été qui s'achève n'a pas été sans difficultés pour la commune. Pendant plus d'un mois, l'occupation de 120 caravanes des Gens du Voyage sur le stade et les terrains privés attenants s'est effectuée en totale illégalité et en parfait irrespect du droit commun.

Je souhaite remercier, en tout premier lieu, les riverains du stade, les exploitants agricoles et plus largement les Thilois pour avoir su raison garder et éviter toute confrontation face aux nuisances sonores et sanitaires subies à quelques mètres des habitations ainsi que les dégradations des cultures.

La commune a pu compter sur les élus qui se sont relayés pour assurer la permanence et les interventions sur le terrain entre la fin juillet et le mois d'août, l'appui de la Brigade de Gendarmerie de Miribel et le soutien logistique de la CCMP dans la gestion des déchets pour assumer une situation aussi précaire.

La commune a fait (et fera systématiquement) respecter son bon droit sur son domaine.

Un recours juridique en référé auprès du Tribunal de Grande Instance de Bourg en Bresse a été diligenté pour forcer l'expulsion des terrains communaux, le groupe stationné sur le stade a quitté les lieux en deux temps dès le 12 août puis, sans attendre l'audience du 30 août, le 25 août au soir. L'enrochement des accès a été immédiatement réalisé.

Votre incompréhension de voir qu'une catégorie de citoyens français jouit de privilèges exorbitants du droit commun a été remontée à Monsieur le Préfet. Je lui sais gré, dans la dernière période, d'avoir mobilisé les services de la Gendarmerie et du Médiateur pour aider la commune à faire procéder à leur évacuation. Mais il aura fallu attendre le dimanche 1<sup>er</sup> septembre et la pression d'une menace d'expulsion administrative déclenchée par la Préfecture pour que le deuxième groupe quitte les lieux.

Les dédommagements exigés par la commune et versés au bénéfice du CCAS (2150 Euros au total) seront employés pour compenser les frais d'huissiers et de justice ainsi que les surcoûts engendrés pour la commune par les branchements sauvages et la consommation des fluides (eau et électricité).

Enfin, Hervé et Johann ont fait le nécessaire pour que les traces les plus visibles de cet épisode soient oubliées pour la rentrée des classes.

Le dispositif législatif relatif à l'accueil des Gens du Voyage trouve aujourd'hui ses limites car une commune comme la nôtre ne peut à elle seule en assumer la Gouvernance.

Lorsqu'il est question des Gens du Voyage, ce sont toujours les « petites communes » - hier NEYRON aujourd'hui THIL - qui en assument les conséquences !

Il est grand temps de trouver une solution opérationnelle efficace pour l'emplacement d'une Aire de Grands Passages.

Je rappelle, ici, la position que j'ai défendue, il y a deux ans déjà, en votre nom, auprès de notre Député

*Suite page 2*

# ACTU MUNICIPALE

Charles de la Verpillière dans le cadre de la Mission parlementaire sur les Gens du Voyage présidée par Didier Quentin : Le contexte économique actuel, implique l'efficacité économique pour combiner les ressources de la CCMP et la 3CM dans la réalisation d'une aire mutualisée suffisamment vaste pour accueillir deux à trois groupes d'une centaine de caravanes chacun.

En prenant appui sur la Circulaire du 13 avril 2010 du Ministère de l'Intérieur, les terrains pour la localisation des aires de grands passages, notamment dans les territoires comme le nôtre marqués par une forte pression foncière, doivent être recherchés en priorité dans le domaine public de l'Etat.

En l'occurrence, les élus de la Côtère s'accordent, tous, pour pointer que des terrains d'Etat sont disponibles du côté du Camp militaire de la Valbonne !

La rentrée 2013 voit l'engagement des travaux de réfection des voiries du secteur Nord de la RD 61 B (rue de la Mairie) réalisés par la Communauté de communes afin d'aménager des cheminements piétonniers sécurisés.

Après une concertation et une longue phase de validation technique et fonctionnelle due aux itérations avec le Conseil général, l'implantation de feux 'intelligents' sera mise en œuvre pour gérer le nécessaire alternat dans la partie la plus rétrécie de la voirie. Le plan d'ensemble est consultable en Mairie.

Rappelons que ces feux se déclencheront automatiquement dès que la vitesse limite (50 km/h) sera dépassée : un (léger) retard sera toujours à préférer à une verbalisation et des points en moins sur les permis de conduire !

Je gage qu'après un temps d'adaptation, cet équipement sera un atout de plus permettant la réduction de la vitesse et des conduites dangereuses des véhicules traversant quotidiennement notre commune ;

La commune s'engage, dès cet automne, dans la phase finale de l'approbation de son Schéma Directeur et du Plan de Zonage de son Assainissement collectif.

Un dossier de synthèse vous est présenté à titre d'introduction à la réunion publique qui sera organisée en Salle Polyvalente. Cette réunion lancera l'Enquête Publique à laquelle vous êtes invités à participer pour consulter le dossier et formuler vos avis auprès du Commissaire Enquêteur.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Votre Maire,  
Bruno LOUSTALET

A la suite de « La Côtère des Arts » du 13  
Juillet 2013  
Exposition temporaire des aquarelles des  
paysages de THIL  
par Timothée STEVENSON  
en Mairie de THIL jusqu'au 31 Octobre

## RETOUR SUR LES CONSEILS MUNICIPAUX DU 12 JUIN ET DU 11 JUILLET

Les Comptes rendus complets des Conseils municipaux sont accessibles sur le site internet [www.thil.fr](http://www.thil.fr) dès leur approbation par le Conseil municipal.

Les principales délibérations votées le 12 juin dernier concernent :

- La désignation du nombre de Conseillers communautaires délégués par la commune de THIL à l'Assemblée communautaire de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau.
- Approbation du règlement relatif à la collecte des déchets ménagers (disponible sur le site [www.thil.fr](http://www.thil.fr))
- Autorisations de signature données à M. le Maire :
  - Signature du marché de réfection de la cour de l'école de la Riotte
  - Signature du Projet Urbain Partenarial avec la société ETAMES (European Homes) pour, notamment, le financement de la STEP (assainissement) dédiée au Clos des Platanes,
  - Signature de l'approbation de la promesse de vente des terrains d'assiette de la STEP (assainissement) dédiée au Clos des Platanes
  - Signature du marché de réalisation de la STEP (assainissement) dédiée au Clos des Platanes

Les principales délibérations votées le 11 juillet dernier concernent :

- L'attribution du marché de la restauration scolaire et l'autorisation de signature donnée à M. le Maire pour la signature du marché à la société RPC
- La cession d'un véhicule d'Incendie et de Secours à la commune d'ETREZ (Ain)

## BIENVENUE A...

... Madame Marie-Laure MORANDAT, directrice de l'Ecole de la Riotte. Résidant à DAGNEUX et précédemment enseignante à St. MAURICE-DE-BEYNOST, Madame MORANDAT qui avait participé à kermesse de l'école en juin dernier et ainsi pris le «poul» de l'école, a accueilli le 2 septembre dernier avec l'équipe des professeurs anciens et «nouveaux» élèves.

Madame MORANDAT assurera la classe des CE1/CM1.

L'équipe municipale, le Conseil d'école, l'équipe du Sou des Ecoles lui souhaitent une pleine réussite dans ses fonctions de directrice et d'enseignante.



## ELECTIONS

La révision annuelle de la liste électorale prévue par le Code Electoral a lieu jusqu'au 31 décembre 2013. En conséquence, les demandes d'inscription sur ladite liste seront reçues jusqu'au mardi 31 décembre 2013 dernier délai en Mairie, où les personnes intéressées devront se présenter munies de tous les pièces justificatives utiles :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport
- Livret de famille
- Carte de naturalisation (si nécessaire)

Ainsi que toutes les pièces justifiant du domicile (facture de moins de 2 mois).



Depuis le début de l'été, la société **TAXI Jean Claude** a obtenu un emplacement sur la commune de THIL.

Nous vous rappelons que M. et Mme LAISSARD sont disponibles 24H/24H pour tous vos déplacements et que leur taxi est conventionné. Les réservations sont recommandées.

Contacts : 06.98.64.72.10  
Email : [jclaissard@gmail.com](mailto:jclaissard@gmail.com)

# SCHEMA DIRECTEUR ET PLAN DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

**Les résultats d'ensemble des vérifications du SPANC seront présentés en introduction à la présentation du Schéma Directeur et du Plan de Zonage de l'assainissement collectif soumis à enquête publique.**

## **Première étape : Mise à jour du zonage et étude de faisabilité.**

- **Analyse et diagnostic de l'existant**  
Les vérifications des assainissements non collectifs diligentées pour le compte du SPANC par le cabinet Charpentier au 1<sup>er</sup> semestre 2013 ont été intégrées dans le Diagnostic de l'existant.
- **Etude de faisabilité – Proposition de scénarios et d'études comparatives**

## **Seconde étape : Elaboration du projet de zonage.**

- **Choix de la solution**
- **Réalisation du dossier de zonage, mise à l'enquête publique et finalisation du schéma directeur et de la programmation.**

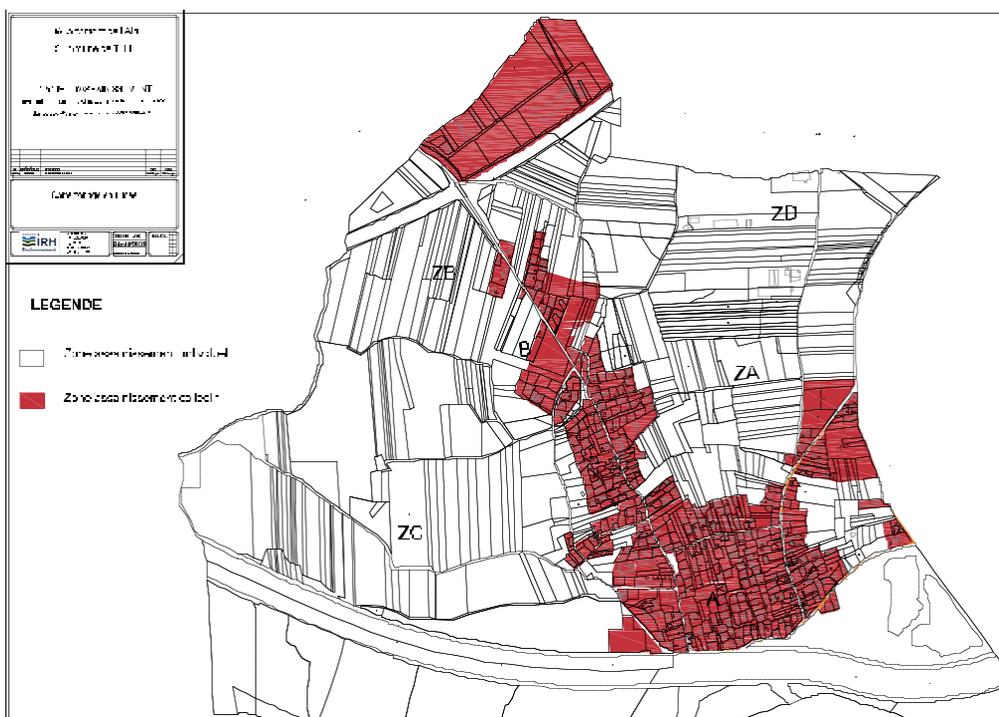
Les vérifications des assainissements non collectifs diligentées pour le compte du SPANC par le cabinet Charpentier au 1<sup>er</sup> semestre 2013 ont été un élément important de l'arrêt de la solution en faveur de l'Assainissement collectif.

## **Les éléments de synthèse du Schéma Directeur et de Programmation des travaux**

La réalisation des ouvrages d'assainissement collectif consistera à mettre en œuvre un réseau de collecte des effluents d'eaux usées sur l'ensemble du périmètre communal et raccorder, pour leur traitement, le réseau communal à la STEP de la 3CM

**Un processus d'études réalisé en concertation pendant deux ans !**

Les études, réalisées par le Cabinet IRH Ingénieurs Conseils, ont associé depuis 2011 les élus communaux, les Services de l'Etat (DDT – Agence Régionale de Santé – Agence de l'Eau), les services du Conseil général de l'Ain, le Syndicat des Eaux Thil – Niévroz, le SIVU d'assainissement de Beynost – St. Maurice de Beynost, la CCMP, la 3CM. Les études se sont déroulées en deux étapes :



**Les rapports individuels des vérifications du SPANC seront adressés à compter de début octobre par la CCMP.**

La programmation détaillée des travaux fera l'objet des études de maîtrise d'œuvre. Toutefois, la première tranche des travaux sera calée sur le calendrier d'opérationnalité de la STEP de la 3CM (prévisionnel de mise en service fin premier semestre 2015). Elle vise à :

- Donner la priorité à la réalisation de l'assainissement collectif sur la totalité du périmètre éloigné de protection du Puits de captage du SIE Thil – Niévroz de façon à :
  - Résoudre les non conformités relevées lors des vérifications SPANC réalisées au cours du 1er semestre 2013,
  - Permettre de débloquer la procédure de DUP – gelée depuis 1999 - permettant l'instauration de périmètres de protection du Puits de captage ainsi que l'agrément administratif d'exploitation de l'eau potable.



*Le périmètre éloigné est constitué par l'aire géographique délimitée par la route de Niévroz, la rue Neuve/Route de Montluel et le Chemin du Poteau.*

- Conforter la démarche d'ensemble de reconquête de qualité de l'eau à la suite des études environnementales engagées conjointement par la 3CM et le SIE Thil – Niévroz depuis 2010.

Le projet de zonage d'assainissement défini n'est pas limitatif à la seule problématique des périmètres de protection du Puits de captage du SIE Thil – Niévroz.

Il adresse une problématique plus large des champs environnementaux d'assainissement marqués par les effets induits des contraintes :

- D'inondabilité du territoire communal qui induit d'importantes contraintes faisabilité technique et économique de mise en conformité des assainissements non collectifs (tertres,...) dont les coûts en installation et en exploitation s'avèrent au moins égal sinon supérieur à celui du raccordement en assainissement collectif,
- De non faisabilité de mise en conformité des dispositifs d'assainissement non collectifs dans le centre bourg où certains tènements ne présentent pas une configuration propre à satisfaire le pré requis de mise en conformité.

Au delà, il s'agit de proposer aux Thilois, une stratégie d'ensemble cohérente en matière d'assainissement permettant l'adhésion de tous aux enjeux environnementaux du territoire.

Un autre élément positif du projet concerne la réfection de surface du chemin de halage induite par les travaux de réalisation du réseau de transit vers la STEP de la 3CM qui constitue la branche Thil – Niévroz de l'Anneau Bleu.

#### **Calendrier communal : les étapes principales**

Pour être approuvé et annexé au Plan Local de l'Urbanisme communal, le plan de zonage de l'assainissement collectif fait l'objet d'un processus de consultation avec pour étapes principales :

- La saisine, pour avis, de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement,
- Tenue d'un Conseil municipal approuvant le plan de zonage de l'assainissement collectif communal **AVANT** mise à l'enquête publique,
- Réalisation de l'Enquête publique auprès de la population par un Commissaire Enquêteur désigné par Monsieur le Président du tribunal administratif de Lyon
- Tenue d'un Conseil municipal approuvant le plan de zonage de l'assainissement collectif communal **APRES** mise à l'enquête publique.

***Outre les affichages légaux, les dates de l'Enquête Publique seront communiquées via les panneaux d'affichage lumineux de la commune. Le dossier d'Enquête publique sera accessible en ligne sur le site communal [www.thil.fr](http://www.thil.fr)***

# ACTU COMMUNAUTAIRE

Le site internet de la Communauté de communes à fait peau neuve : n'oubliez pas de le consulter pour les actualités et horaires des services intercommunaux : Tri, Déchetterie, Navettes COLIBRI, Académie de Musique et de Danse ...



**nouveau** Colibri fait un arrêt dans votre téléphone !

Pour profiter des services Colibri au quotidien, vous avez désormais une application smartphone. À partir du 16 septembre, téléchargez-la gratuitement et découvrez toutes ses fonctionnalités :

- Calculateur d'itinéraire.
- Horaire de passage.
- Géolocalisation de tous les points d'intérêt.
- Information travaux en temps réel.
- Actualité du réseau.

Colibri, un réseau moderne et dynamique plus près de vous !

Disponible sur et

**COLIBRI**  
Un service de la CCMP

+ d'info [www.bus-colibri.com](http://www.bus-colibri.com)

**Les horaires d'hiver sont effectifs depuis le 2 septembre !**

Nouveau : retrouvez sur votre « smartphone » (IOS et Android) l'application COLIBRI dès la mi-septembre à l'occasion de la Journée de la mobilité.



En automne, les bacs de collecte changent de look !

La CCMP remplace les sacs jaunes réservés au tri des emballages par des bacs à couvercle jaune et remplace son parc de bacs à ordures ménagères vieillissant.

Une enquête préalable est programmée afin de déterminer la contenance des bacs adaptés à la composition de votre foyer. **C'est pourquoi la CCMP a mandaté des enquêteurs qui se rendront dans tous les domiciles à partir du 9 septembre.** La distribution des nouveaux bacs se fera à partir de la dernière semaine d'octobre. Merci de réserver votre meilleur accueil à ces agents !



# Culture et Loisirs

## QUELQUES NOUVELLES DU SOU DES ECOLES...

En ce début d'année scolaire, qui rime avec fin d'été et journée ensoleillée, prenons le temps de faire un petit point sur ce qui s'est

passé au Sou des écoles pour la fin de l'année 2012-2013.

Vous n'avez pas pu louper LA grande manifestation du Sou, j'ai nommé la farfouille ! Celle qui rassemble tous les efforts, parents, habitants de Thil, école, amis, associations, entrepreneurs et municipalité de Thil ! L'édition 2013 a été un très bon cru, ce qui est un grand succès pour nos bambins.

Immédiatement après, le spectacle de fin d'année suivi de la kermesse s'est tenu le vendredi 28 juin. Quelle belle émotion pour chacun des parents de voir son enfant évoluer sur l'estrade, fière de présenter le travail musical et dansant préparé avec Roselyne. Et quelle émotion pour les parents de CM2 qui ont vu Monsieur le Maire remettre à chaque «grand» son dictionnaire d'Anglais, le tout accompagné d'un émouvant diaporama remémorant quelques uns des moments passés à l'école de la Riotte...

Vous n'avez sans doute pas non plus pu louper la date de notre Assemblée Générale ouverte à tous les parents et qui s'est tenue le mardi 17 septembre à 20h30, au cours de laquelle le bilan de l'année écoulée a été présenté. Ce rendez-vous nous a également donné l'occasion d'échanger autour d'un verre avec Monsieur le Maire, Mme Morandat nouvelle Directrice de notre école, les différentes personnes représentants différentes associations de Thil, ainsi qu'avec les parents présents. Le nouveau bureau a également été voté ( avec 3 départs pour 2 arrivées ).

Enfin, et pour lancer l'année 2013-14 en fanfare, notre présidente Anne Laure Vaz m'a demandé de vous parlé d'un petit secret ( mais que l'on vous permet d'ébruiter... ) : réservez votre après midi du 17 novembre pour notre grand loto Thilois ! Et si vous souhaitez venir le matin pour nous aider à installer tables buvette et lots, comptez sur nous pour vous accueillir à bras ouverts, comme d'habitude !

Bonne rentrée à tous, et à bientôt, sans doute !



## La cotière des Arts en été

Une nouvelle association vient de naître à Thil :

### *La Côtère des Arts.*

Elle aura pour but de créer et d'organiser des événements à caractère culturel et artistique. Elle est ouverte non seulement aux artistes (peintres, sculpteurs, photographes, etc.) mais également à tous ceux et celles qui souhaitent y adhérer pour nous soutenir dans notre initiative.

A la lumière des expériences de l'organisation de 2 expositions, une en janvier 2013, l'autre en juillet 2013, cette association offrira une structure pérenne. Gageons qu'elle fera de Thil un lieu de rencontres artistiques (peinture, sculpture, photographie, ...) et culturelles (théâtre, concert, ballet, ...) promis au meilleur avenir.

La Côtère des Arts se lance dès à présent dans l'organisation de l'exposition de peinture de janvier 2014 qui se déroulera à Thil pour la deuxième année consécutive.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse email suivante pour en savoir plus : [c.messy@vieuxpastels.fr](mailto:c.messy@vieuxpastels.fr).

# Festhilité

Par un beau matin de septembre, en cette fin d'été... STOP !  
On recommence...

Par un brumeux matin de septembre, automnal et frisquet comme on les redoute, sur le Quai des Amours, un petit groupe de lève-tôt s'interroge... Après mûre réflexion, et consultation d'une dizaine de sites météo, l'équipe de Festhilité prend la décision de déplacer le théâtre des opérations à la Salle polyvalente.

Dès lors, l'installation commence, avec l'aide précieuse de nos amis du Sou des Ecoles, du FC Luenaz, de quelques costauds du Conseil Municipal, de France Fréaud (Thil'assoc), toujours là pour donner un coup de main, d'Hervé Galety, et de nos maris sans compter un bon groupe de jeunes toujours fidèles...

Les jeux en bois installés dans la salle et sous plusieurs chapiteaux sont plébiscités par les enfants, leurs parents et les plus âgés ! Les clowns musiciens déjantés de ROULTAZIC partent faire le tour du village sous une pluie battante ... et nous régale de leur spectacle improbable, imperturbable sous la pluie, puis à l'intérieur de la salle.

Malgré ce temps tristounnet, pas loin de 200 Thilois, (mais aussi ex-thilois) la plupart tout de blanc vêtus selon les consignes données, et leurs amis proches ont partagé le traditionnel moment de convivialité de rentrée autour d'une généreuse paëlla et d'une succulente tarte au pommes.

Enfin, après le repas, place fut donnée au DJ et a ses rythmes ... jusqu'à 2 heures du matin.

Le plus dur commence : le rangement ! Et là, nous sommes un peu moins nombreux... et beaucoup plus fatigués !

Rendez-vous est pris pour le dimanche matin, pour faire disparaître les dernières traces de cette manifestation. Et là encore moins de monde...! En effet, comme d'autres associations, nous faisons face à une petite baisse du nombre de bénévoles qui viennent nous donner un très précieux coup de main : les anciens sont encore là, mais moins nombreux, ce qui est normal, mais le renouvellement se fait difficilement... Peut-être juste un petit coup de mou chez les Thilois...

Prochaine manifestation de Festhilité : la vente et dégustation d'huîtres qui aura lieu début décembre. D'ici là, nous vous attendons nombreux pour notre Assemblée Générale, qui aura lieu le mardi 5 novembre à 20h30 dans la salle de réunion de la Polyvalente.

A très bientôt !

